



Éléments de corrigé - Bac philo série S

SUJET 1 : Défendre ses droits, est-ce défendre ses intérêts ?

Un avis: le sujet n'est pas facile, car même si le mot « droit » renvoie un chapitre du programme (« La justice et le droit »), il pose une question qui ne relève pas forcément du cours. Car « le droit », c'est autre chose que l'ensemble de mes droits.

Ce qu'il ne fallait pas faire/ ce qu'il fallait faire : il ne fallait pas réciter un cours, car selon toute vraisemblance le cours ne contient pas la réponse à la question posée ; il ne fallait pas non plus s'en tenir à une approche égocentrique (quels sont mes droits, quels sont mes intérêts ?). Ce qu'il fallait faire : distinguer le « droit objectif » (ensemble des règles instituées ayant pour finalité, en théorie, de permettre aux hommes de vivre en paix et en harmonie) et les « droits subjectifs » (ce à quoi les personnes estiment avoir droit). Il fallait également opposer les différentes acceptions du mot « intérêt ». Enfin, il fallait trouver des exemples de droit qui ne coïncident pas avec mes intérêts.

Éléments de corrigé:

Problématique :

À première vue, on ne voit pas bien comment mes droits pourraient contredire mes intérêts. Si tel était le cas, quelles raisons aurais-je de les défendre ? Dans certains cas pourtant, mes droits, établis par convention dans l'intérêt de tous (au moins en théorie), peuvent aller à l'encontre de mon intérêt. Hegel disait que le châtement est le droit du criminel : certains criminels préféreraient donc reconnaître leur culpabilité, et même expier leurs fautes, car tel est leur droit, même si celui-ci va dans un premier temps évidemment à l'encontre de leur intérêt.

Une phrase d'introduction : L'intérêt de chacun entre inévitablement en conflit avec l'intérêt commun, d'où la nécessité de règles imposées d'un commun accord à tous en vue d'éviter les conflits permanents inhérents à la vie en société : c'est ce que l'on appelle le droit.

Plan

I. Défendre ses droits n'est pas la même chose que de défendre ses intérêts.

Pour la simple raison qu'il existe un abîme entre le droit subjectif (mes droits) et le droit objectif (ensemble des règles acceptées d'un commun accord, mais aussi héritées de l'histoire, en vue de la concorde). Les militants en faveur des droits humains, en général, laissent de côté leurs propres intérêts.

II. Il est tout de même difficile de défendre les droits qui contredisent mes intérêts.

C'est la raison pour laquelle les hommes d'État doivent être intègres, ce qui signifie qu'ils ne doivent pas faire de la politique en espérant en tirer un quelconque profit. C'est ce que l'on appelle le risque de « conflits d'intérêts ». Un homme politique, un magistrat, ne doit pas avoir d'intérêts susceptibles d'entrer en contradiction ni avec le droit en général, ni avec ses propres droits. Par exemple, un élu a le droit d'être traité comme n'importe quel citoyen. Il sera un justiciable comme un autre. Donc il doit être irréprochable, car dans le cas contraire le droit (d'être traité comme n'importe quel citoyen) entraverait ses intérêts.

III. Défendre mes droits, c'est d'abord défendre le droit, donc pas mes intérêts.

Mon intérêt est une chose, l'intérêt général en est une autre, et la justice encore une autre. Les droits subjectifs (ce que j'estime m'être dû) sont spontanément confondus avec mes intérêts, mais c'est à tort. Le droit, ce n'est pas l'intérêt. Celui qui défend son intérêt (individuel ou même collectif, celui d'une corporation par exemple, ou d'un groupe d'intérêts), ne défend pas le droit.

Quant à la justice, elle ne se confond pas non plus avec l'intérêt général. Car l'intérêt général, ou ce qu'une société ou un État tient pour tel, à un moment donné, n'est pas forcément juste.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les « Justes » défendaient leur droit à la liberté et à la dignité, contre les nazis, en protégeant des enfants juifs. Ils défendaient le droit et leurs droits à la dignité d'êtres humains à l'encontre de leurs propres intérêts (ils prenaient des risques considérables).

Conclusion

Souvent la défense de nos droits coïncide avec celle de nos intérêts. Mais ce n'est pas toujours le cas, car le règne du droit renvoie à celui de la justice, qui est d'un tout autre registre que celui de l'intérêt. Se soucier de justice n'est possible que pour celui qui est capable de faire abstraction de son propre intérêt, voire des intérêts de sa catégorie sociale, voire, enfin, des intérêts de son propre pays. « Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose d'utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose d'utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je le regarderais comme un crime » (Montesquieu).

SUJET 2 : Peut-on se libérer de sa culture ?

Un avis : sujet relativement classique qui renvoie à un chapitre du programme (« a liberté ») mais aussi à l'un des cinq champs de problèmes du programme (« la culture »). Cela dit, c'est loin d'être une question de cours. C'est plutôt une problématique d'actualité : qu'en est-il de la liberté lorsque votre milieu familial vous impose des catégories religieuses et des normes morales de façon très contraignante dès la plus tendre enfance ?

Ce qu'il ne fallait pas faire/ ce qu'il fallait faire : suivre une pente naturelle qui vous conduira à répondre qu'il est impossible de se libérer de la culture. Car la philosophie, par définition, nous enseigne le contraire. Ce qu'il fallait faire : c'est distinguer *ma* culture et *la* culture. Les cultures particulières peuvent constituer une sorte de prison pour l'esprit, contrairement à la culture en général dont la vocation est l'éveil et l'ouverture à des valeurs universelles.

Éléments de corrigé :

Problématique :

Le présupposé du sujet est celui du caractère coercitif (qui m'impose un carcan), voire aliénant (qui me rend étranger à moi-même) de ma propre culture. Il faudra donc mettre à jour ce présupposé et éventuellement le remettre en cause. Pourquoi ma culture constituerait-elle une entrave à la liberté ? Pourquoi faudrait-il nécessairement m'en libérer ?

Une phrase d'introduction : La culture n'étant pas en soi ce qui fait obstacle à notre liberté, nous nous demanderons pour quelles raisons, dans quels contextes, et dans quelle mesure il peut être souhaitable de s'émanciper de sa propre culture.

Plan

I. Il est extrêmement difficile de penser par soi-même

Que nous le voulions ou non, nous sommes largement conditionnés par notre éducation, notamment religieuse. Les convictions acquises dans la tendre enfance sont quasiment indéradicables. Et c'est pourquoi, bien souvent, nous nous croyons libres, comme le dit Spinoza, tout simplement parce que nous ignorons les causes qui nous font agir. Ces causes sont les préjugés transmis dans notre petite enfance par nos parents, conformément à leurs propres traditions et leurs propres convictions. Or, pour nous en défaire, il faudrait commencer par prendre conscience de ce déterminisme.

II. La philosophie nous enseigne pourtant que chacun peut s'arracher à son propre milieu culturel

C'est précisément ce que Socrate n'a cessé d'expliquer aux Athéniens (« Je suis le seul ici qui se soucie de justice et qui l'incarne », dit-il devant son tribunal dans *l'Apologie de Socrate*) et c'est ce que répétera Descartes dans son *Discours de la méthode* : « Pour ce que nous avons tous été enfants avant que d'être hommes, et qu'il nous a fallu longtemps être gouvernés par nos appétits et nos précepteurs, qui étaient souvent contraires les uns aux autres, et qui, ni les uns ni les autres, ne nous conseillaient peut-être pas toujours le meilleur, il est presque impossible que nos jugements soient si purs, ni si solides qu'ils auraient été, si nous avions eu l'usage entier de notre raison dès le point de notre naissance, et que nous n'eussions jamais été conduits que par elle. » Il est difficile de surmonter les déterminismes culturels, mais ce n'est pas impossible. La preuve, certains y sont parvenus, comme Copernic et Galilée par exemple, dont on sait qu'ils ont contredit les dogmes religieux au nom de la vérité scientifique.

III. Il est très difficile mais pas impossible de se libérer de sa culture

Il est tout à fait nécessaire de postuler que l'on peut se libérer de sa culture. Dans le cas contraire, on admettrait que l'homme n'est pas libre et qu'il ne le sera jamais, ou plutôt que certains hommes, prisonniers de certaines cultures, ne sont pas capables de liberté. Or « renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa dignité, à sa qualité d'homme » (Rousseau). De fait, nombreux sont les hommes de science et les philosophes qui ont critiqué leur culture, et bien des artistes s'y sont arrachés.

Néanmoins, on ne saurait minimiser la difficulté pour certains de s'arracher aux préjugés et aux traditions de leur milieu d'origine. Certaines cultures ne valorisent pas la liberté, la seule chance dans ce cas pour les individus est d'avoir accès à la Culture, au sens de culture universelle accessible à tous, par le biais de la poésie, de la littérature, de la science, de l'art et bien sûr de la philosophie. L'école a pour vocation de fournir à tous l'accès à cette culture universelle, seule en mesure de leur permettre de tourner le dos à leur propre culture familiale.

Conclusion

S'arracher à sa propre culture n'est pas une fin en soi. Néanmoins celui qui veut penser par lui-même, ce qui est une définition de la liberté, ne saurait se satisfaire d'un enfermement dans sa culture d'origine. L'histoire des idées, des sciences, de l'art, et enfin la philosophie sont là pour témoigner du fait qu'il est possible de tourner le dos à sa propre culture.

Un avis: sujet d'une grande difficulté. Le style de Michel Foucault est extrêmement complexe, et les idées énoncées dans ce texte sont particulièrement subtiles. En outre, même les candidats qui ont eu un cours sur Michel Foucault ne verront pas forcément le rapport entre ses thèmes de prédilection et la thèse de ce texte. De plus, ce fragment articule plusieurs problématiques – sur la nature de la vie, sur les caractéristiques du progrès scientifique, sur l'erreur et la vérité – qui ne sont pas liés entre elles de manière évidente.

Problématique : L'erreur dans le domaine de la science : constitue-t-elle une défaillance? Ou bien faut-il au contraire considérer l'erreur comme une donnée constitutive et même indépassable non seulement de la condition humaine mais de la vie elle-même?

Première phrase: La notion d'erreur concerne habituellement le domaine de la connaissance - une proposition est fautive quand elle est en contradiction avec la réalité dont elle témoigne. Il est donc assez difficile de comprendre ce que recouvre la notion d' « erreur », imputée ici par l'auteur au réel lui-même.

Thème/thèse/question :

Thème : l'erreur dans la biologie et dans la connaissance

Question: pourquoi l'erreur?

Thèse : l'erreur n'est pas une anomalie, elle est première par rapport à la normalité et à la vérité.

Explication de texte

« *La question de l'anomalie traverse de part en part de la biologie* » : c'est la question classique de la raison d'être des monstres, c'est-à-dire des êtres vivants qui contredisent partiellement les normes de l'espèce. Pourquoi certains individus sont-ils lourdement handicapés par exemple?

« *Cette « erreur héréditaire » qui fait que la vie a abouti avec l'homme à un vivant qui ne se trouve jamais tout à fait à sa place...* » : la biologie génétique contemporaine nous apprend que tous les êtres vivants sont le produit d'une erreur de reproduction du code génétique, car c'est ainsi que l'on explique l'évolution aujourd'hui. Donc que l'homme lui-même est l'aboutissement d'une très longue série d'erreurs génétiques.

« *Le concept, c'est la réponse que la vie donne à cet aléa* » : le « concept » ici est un raccourci pour désigner la raison, la science, la connaissance. Pour Michel Foucault, le réel est lui-même une succession d'erreurs, et la connaissance, en essayant de rationaliser le réel, contredit et corrige cette « possibilité d'erreur intrinsèque » qu'est la vie.

« *Si l'histoire des sciences est discontinuée* » pour les savants aujourd'hui, l'histoire des sciences est une succession d'erreurs rectifiées (Bachelard). Le discours scientifique ne colle jamais au réel, il en constitue toujours une approximation. Ce qui est premier donc ontologiquement (du point de vue de l'être) c'est l'erreur (la vie procède par approximations successives). Du point de vue de la connaissance, c'est l'erreur, c'est-à-dire une représentation inexacte et donc provisoire de la réalité. La vérité est un but, un horizon, dont on doit savoir que par nature il ne peut pas être atteint.

Conclusion

Contrairement à une conception classique, et qui peut sembler de bon sens, ce n'est pas la vérité (la conformité au réel) qui est première, tandis que l'erreur constituerait une défaillance et un éloignement. L'erreur est première dans l'ordre du réel, elle est première aussi dans l'ordre de la connaissance. Cette approche permet de comprendre pourquoi il n'y a pas des hommes normaux et des hommes anormaux (handicapés, déviants, fous, homosexuels...). L'homme est une anomalie, tout individu est une anomalie, l'histoire des idées, comme celle des normes morales, est celle d'une succession de propositions toujours discutables et révocables. La philosophie de Michel Foucault récuse toute idée de vérité absolue comme de normes morales objectives.